



AUDIENCE AVEC LE MINISTRE

Pour rappel, FO PREFECTURES avait demandé à ses représentants de boycotter leur Comité Technique Local



Un ultimatum avait été donné au Ministre !!!



150 euros sur le reliquat de fin de gestion sera versé à chaque agent de préfecture sur la paie de décembre 2015.

Dès la parution du texte sur astreintes interventions, la revalorisation sera immédiate.

Une autre organisation syndicale se prévaut de son action pour les personnels de préfecture, elle n'a pas honte !!!



C'est bien sous la pression de FO PREFECTURES que le Ministre a cédé !!!

